

## Arnaud de Maytie

Si vous utilisez cet article,  
merci de citer la source :

Association Ikerzaleak  
Maison du Patrimoine  
64130 Mauléon Licharre  
<https://ikerzaleak.org/>

2022, les 900 ans du château fort de Mauléon seront fêtés du 21 au 23 juillet mais aussi, en septembre-octobre 2022, pourquoi ne pas commémorer les 500 ans du décès d'Arnaud Ier de Maytie, le constructeur de l'hôtel de Maytie d'Andurain à Mauléon ?



Cette construction nous est rappelée par le tableau du peintre et caricaturiste palois Paul Mirat (1885-1966) tableau donné à son ami mauléonais, le défunt boulanger-pâtisseries Jeannot Lasserre (dont le nom a été donné au stade de foot mauléonais). Dans ce tableau, nous voyons les constructeurs, de l'année 1599 aux premières années du XVIIème siècle, s'appliquer à l'édification de Maytie (d'Andurain aujourd'hui) sous la direction du premier des 3 évêques de Maytie (qu'Oloron devait avoir au XVIIème siècle) : C'est Arnaud I de Maytie, nommé évêque d'Oloron en 1598 alors qu'il trônait encore, non en sa cathédrale de Ste-Marie d'Oloron (prise par les protestants), mais encore en son oratoire Notre-Dame de Mauléon Haute-ville. C'est de la Soule restée catholique face au Béarn protestant, pendant les presque 40 ans des guerres de religion du XVIème siècle, que le natif de Mauléon qu'était Arnaud de Maytie voulait réinstaurer son autorité religieuse dans tout son diocèse. Et ce combat pouvait commencer à Mauléon dominé par son château fort, alors, depuis le siège de 1587, aux mains d'un capitaine-châtelain, gouverneur de Soule, qui était protestant, Jean IV de Belzunce, à qui succéda de 1595 à 1610, son fils Jean V, aussi protestant. C'est pour affronter le château fort de ces protestants que le nouvel évêque eut l'idée (comme il en prit les moyens financiers) de construire cette somptueuse demeure Renaissance dont les 4 tours carrées et le remarquable toit de bardeaux

## Arnaud de Maytie

devaient désormais montrer la puissance du catholicisme, de la Contre-Réforme catholique encouragée par le roi Henri IV, nouvellement passé du protestantisme au catholicisme avec sa célèbre phrase de « Paris vaut bien une messe » (phrase qui aurait été dite par le roi lors de son couronnement du 25 juillet 1593). C'est d'ailleurs ce roi qui avait appuyé la nomination du chanoine Arnaud de Maytie comme nouvel évêque d'Oloron, en raison du décès du précédent Claude Régin (alias Orégon).

Les premières et meilleures biographies d'Arnaud de Maytie nous sont fournies par l'historien contemporains comme Barthélémy-Gramont (mort en 1634), avant les historiens cléricaux du XIXe siècle, depuis les abbés Poeydavant (fin XVIIIème siècle), Menjoulet (dans sa chronique du diocèse et pays d'Oloron en 1864-69) et Puyol (en 1872), l'abbé Pierre Haristoy dans ses Recherches historiques sur le Pays Basque, tome 2 en 1884, p.135, puis associé avec son collègue l'abbé Victor Dubarat dans ses Études historiques et religieuses du Diocèse de Bayonne en 1893, p. 302. Ces biographies reprennent l'origine de la famille de Maytie comme

appartenant à une famille de la noblesse locale, celle de Pierre-Arnaud sieur de la maison de Maytie de Mauléon et fermier (percepteur) de la dîme d'Aroue, marié à Marie de Méharon. Selon la tradition, reprise par Arnaud d'Andurain-Maytie dans « une noble demeure souletine, l'hôtel de Maytie à Mauléon » (revue Pyrénées n°94, avril juin 1973), ce « Pierre de Maytie, chef d'une famille souletine de Mauléon, se précipita sur la chaire (de l'église de Berraute où Gérard Roussel, chapelain de la reine protestante Marguerite de Navarre nommé par elle évêque d'Oloron –dont la Soule dépendait depuis le XIème siècle- prêchait en 1555 la réforme protestante).



Il (en) trancha le pied à coups de hache, arme qu'il avait dissimulée sous ses vêtements. L'évêque, rapportent les chroniqueurs du diocèse d'Oloron, ne fut que légèrement blessé ; mais il eut grand peur et retourna en Béarn. Le culte réformé ne l'emporta pas en Soule contrairement à ce qui se produisit en Béarn »

On sait aujourd'hui, grâce à l'étude en 1908 par Jean de Jurgain du journal du notaire Casalivetry ayant vécu cet évènement qu'en réalité ce fait a une autre version qui se déroula plus en 1546 qu'en 1555 et ne toucha pas un évêque mais un simple religieux attaqué par plusieurs Souletins dont Pierre-Arnaud de Maytie : Le témoin raconte que, malgré l'interdiction sous peine d'excommunication de son évêque Gérard Roussel d'Oloron (dont la Soule dépendait depuis le XIe siècle), un franciscain d'Orthez (ou ex-religieux augustin) vint prêcher le carême à l'église de Berraute.

Là, ce moine apostat, devant le peuple convoqué, se mit à invectiver contre le dogme du Purgatoire, le culte des saints, etc..., des croyances envers lesquelles les Souletins étaient

## Arnaud de Maytie

fortement attachés. L'auditoire frémit jusqu'à ce que l'un des notables de la ville, Pierre-Arnaud de Maytie (soutenu par d'autres, Arnaud de Gentiu, Bernard du Balester, Jean de Lissabe...) lui rappela l'attachement inviolable des Basques à la foi de leurs ancêtres. Il alla jusqu'à saisir ce prédicateur dans sa chaire et le faire sortir jusqu'au cimetière avant d'expulser ce moine de la ville de Mauléon, au milieu des huées de la population. Par la suite, les auteurs de cette action comme le religieux firent l'objet d'une information à la requête du procureur général du roi à Bordeaux.

C'est Arnaud d'Andurain-Maytie qui déclare que « la résidence primitive de la famille Maytie se trouvait à l'emplacement de celle où subsistent deux masques grotesques sculptés que l'on aperçoit à gauche sur la rue, lorsqu'on pénètre dans la cour d'honneur de l'hôtel ». C'est donc en l'emplacement de cette maison du 11 rue de la Navarre que serait né en 1550 (vers 1559 selon les abbés Haristoy et Dubarat, vers 1565 selon d'autres auteurs) Arnaud Ier de Maytie, dit parfois de Mauléon. Il était le frère cadet d'un Guilhemto de Maytie qui, en tant qu'aîné, devait hériter des charges paternelles de bourgeois et marchand de Licharre (marié en 1571 à Jeanne de Béhère-Hégoburu de Tardets, il devait être le père du second évêque, Arnaud II de Maytie 1588-1646)



Quant au cadet qu'était Arnaud I de Maytie, il était donc « voué dès son berceau aux autels » (comme écrit l'abbé Dubarat), il reçut la tonsure ecclésiastique dès l'âge de 7 ans. Sous diacre en 1583, il reçut le sacerdoce le 21 septembre 1585, prêtre catholique en cette époque des guerres catholico-protestantes. Mauléon et la Soule eurent à défendre leur religion catholique, avec une chapelle de la Haute-ville faisant office de cathédrale en hébergeant l'évêque Régis d'Oloron de 1562 à sa mort (vers 1592 ou 1595 à Vendôme) et son château fort repris par un gouverneur catholique, Charles baron de Luxe-Tardets, de 1570 à 1587, protecteur des catholiques face à la pression du Béarn voisin venu attaquer plusieurs fois Mauléon (en 1569 comme en 1570 et en 1583 contre la maison de l'évêque qui fut pillée).

Mais deux ans après qu'Arnaud de Maytie eut été ordonné, voila qu'en février 1587, les protestants béarnais étaient de retour avec l'ancien gouverneur, Jean IV de Belzunce, reprenant au baron de Luxe le château fort de Mauléon et imposant le bailli protestant Gérard de Béla comme lieutenant de robe longue à la cour de Licharre, à la place du catholique

## Arnaud de Maytie

d'Arraing, ayant suivi son maître Luxe dans son exil. Béla devait s'affirmer persécuteur des catholiques en leur imposant des charges financières comme militaires.

Or il se trouve qu'Arnaud de Maytie avait étudié le droit à Bordeaux avec les juristes et ecclésiastiques Daffis (évêques de Lombez) et obtenu une licence en droit canon ; cette formation juridique plus que théologique devait lui servir pour défendre tous les postes qu'on lui proposait : En 1590, son parent Arnaud de Charritte, administrateur du diocèse d'Oloron (en l'absence de l'évêque Régin), le nomma commandeur d'Ordiarp malgré les chanoines de Roncevaux qui revendiquaient leurs anciens droits sur cette commanderie et les gouverneurs de Soule qui s'étaient appropriés les revenus des pauvres. Arnaud de Maytie obtint du Parlement de Bordeaux reconnaissance de ses droits de commandeur par un arrêt du mois de septembre 1592, confirmé par un second en mars 1593. Cela lui permit d'être installé par le lieutenant du roi, un nommé de Momar, député par le parlement de Bordeaux, le jour de Pâques d'avril 1593, en tant que commandeur d'Ordiarp ayant d'être juge-jugeant en la Cour de Licharre. Arnaud de Maytie fêta cette installation par une « messe et le service dans l'église paroissiale (d'Ordiarp), au son des cloches, en présence des officiers de la cour du siège de Lannes, de Licharre, et de nombreux assistants accourus du pays et des lieux circonvoisins ». Cela devait faire du bien au village comme aux autres dont les divers édifices composaient la commanderie et qui furent alors réparés, en même temps que les services religieux, interrompus par la guerre, reprenaient enfin.

Le commandeur Arnaud de Maytie devait être récompensé en étant nommé chanoine d'Oloron par son parent, ami et protecteur, Arnaud de Charritte, le chapitre étant alors toujours installé en la chapelle de la Haute-ville. Mais, à Mauléon même, les catholiques souffraient encore des officiers royaux comme le protestant Gérard de Béla contre lequel le chanoine Olivier de Cheytzin (alias Elizaitzine) porta plainte devant le conseil du roi « à raison de ses crimes et délits ». Il l'accusait de l'avoir arrêté en 1589 devant l'église Ste-Catherine, « en ses habits sacerdotaux, revêtu d'un surplis et mené scandaleusement et injurieusement ès prison en présence du peuple et par opprobre de sa qualité ». L'accusation fut assez grave pour justifier l'arrestation et l'interrogatoire de Béla à Chartres en juillet 1593. « Interrogé s'il était vrai qu'il occupa l'esglise Ste-Catherine de Mauléon ou partie d'icelle pour un parquet d'auditoire au mépris des lieux saints et scandale de tous les catholiques, ayant à cest effect fait chasser de lad. Esglise les chanoines ». Béla répond que cette chapelle était bien attribuée aux catholiques les dimanches et jours de fêtes, mais que les protestants l'utilisaient aussi par réquisition du gouverneur. Béla justifia cette réquisition par la destruction de leur lieu de culte lors de l'incendie de Mauléon en 1569. Mais il avait désormais devant lui un nouvel adversaire particulièrement déterminé : le jeune chanoine Arnaud de Maytie, aussi combattif que son père quand il avait défendu le catholicisme, la hache à la main. Arnaud de Maytie vint à la rescousse de son confrère Cheytzin et continua à poursuivre aussi bien le lieutenant Gérard de Béla que le gouverneur Belsunce. D'abord condamné par la Cour de Licharre (présidée par Béla), Arnaud de Maytie fit appel jusqu'au Parlement de Bordeaux, qui, par arrêt de 1593, restitua aux





## Arnaud de Maytie

catholiques leurs lieux de culte en Soule et, encore mieux, remplaça Béla par d'Arraing, son rival catholique depuis 30 ans (Béla fut même condamné à la prison, mais faisant appel, accepta, après bien des péripéties, de laisser à d'Arraing, la charge de Lieutenant de longue robe, pour ne garder pour lui que celle de bailli de Mauléon).

Cette seconde victoire juridique explique qu'après le décès de l'évêque Régis à Vendôme en 1595, ses collègues chanoines l'aient élu vicaire capitulaire, presque évêque. Cela fit réagir les protestants qui attentèrent alors à sa vie en l'attirant dans un guet apens, où, bien que recevant jusqu'à 17 coups d'épée, il survécut, comme peu après à une tentative d'empoisonnement. Il semblerait qu'Arnaud de Maytie ait été des plus chanceux ou résistants, et, comme on disait à cette époque, favorisé par la providence, sauvé par Dieu.

Pourtant nous en étions à la fin des guerres de religion avec le roi de Navarre devenu le nouveau roi Henri IV de France, passé du protestantisme au catholicisme en 1593. En publiant l'Édit de Nantes en 1598, Henri IV organisait la cohabitation entre catholiques et protestants, rétablissant le catholicisme en France avec tolérance des protestants. Le diocèse d'Oloron et la Soule étaient en attente d'un évêque depuis le décès de Claude Régis à Vendôme en 1595. Dans le chapitre des chanoines, alors à Mauléon, le chéroutain Sans d'Etchart et le mauléonais Pierre de Béhéty s'y refusant, ces derniers élirent comme évêque le si efficace Arnaud de Maytie en 1597 ou 1598.

Mais si, en Soule, les biens d'église étaient restés aux mains du clergé catholique alors que les pasteurs protestants se contentaient de lieux privés (chez les Belzunce au château fort, chez les Béla ou chez les Sauguis), il arrivait que certains seigneurs locaux voulaient accaparer ces biens comme l'ancien gouverneur de Soule, le baron de Luxe qui avait obtenu du roi Henri un brevet pour avoir droit de présenter son candidat à l'évêché d'Oloron, lequel devait s'engager à se démettre de ce poste en faveur de telle ou telle personne agréable au seigneur de Luxe. Une rumeur circulait que la nomination à l'épiscopat d'Arnaud de Maytie était liée à un accord conclu avec Charles de Luxe, dont Arnaud de Maytie ne serait que le « confidentiaire ». C'est pour cela que sitôt élu en 1598 par le chapitre de chanoines, Arnaud de Maytie révoqua un tel engagement qu'on lui avait, disait-il arraché par la violence. Le gendre et héritier du baron de Luxe, le comte de Montmorency-Bouteville, prit la défense du prélat et obtint de son beau-père, que moyennant fidélité de la part du nouvel évêque, il le laisserait paisible possesseur de son évêché. Cela permit l'approbation de l'élection par Henri IV en 1599, présentant alors Arnaud de Maytie au pape comme évêque d'Oloron, en même temps que l'on nommait un économiste pour gérer les biens et revenus temporels du pape, comme si le nouvel évêque ne pouvait être capable d'administrer. Il y eut alors seconde rumeur que le roi, se méfiant d'un homme si redoutable qu'il s'était opposé à son gouverneur Belzunce, avait le projet de nommer un économiste hostile au nouvel évêque et susceptible de le remplacer. Et comme la bulle pontificale le nommant se faisait attendre, Arnaud de Maytie obtint la protection du cardinal-légit Aldobrandini (le neveu du pape Clément VIII Aldobrandini) avec bulle gratuite dès 1598, ce qui fit qu'Henri IV ne put que confirmer l'élection d'Arnaud de Maytie et le choix par l'évêque de son propre économiste.

Le premier travail du nouvel évêque fut de demander l'application d'un second édit royal, signé à Fontainebleau en avril 1599 (l'année suivante de celui de Nantes). Celui-ci avait une grande importance dans nos régions puisqu'il rétablissait le culte catholique en Béarn et en Basse Navarre, 37 ans après son interdiction par la reine-mère d'Henri IV. Comme ce dernier s'était engagé à rétablir le culte catholique dans son Béarn natal, il y eut obstruction de nobles locaux

## Arnaud de Maytie

réformés qui s'étaient appropriés les biens de l'Église catholique, c'est pour cela que les deux diocèses de Lescar comme d'Oloron ne devaient pleinement être réintégrés dans le giron de l'Église qu'après la campagne militaire... de Louis XIII en 1620.

Mais Arnaud de Maytie n'allait pas attendre cela puisqu'il alla jusqu'à obtenir du roi un don de 500 écus lui permettant de financer le rétablissement du culte catholique en son diocèse : Les chanoines d'Oloron, abrités depuis presque 40 ans en leur chapelle Notre-Dame de la Haute-ville de Mauléon, purent enfin regagner leur cathédrale Ste-Marie d'Oloron, comme l'évêque retrouva son palais épiscopal et la jouissance



de ses droits seigneuriaux temporels. Sitôt qu'il eut été sacré évêque en sa cathédrale, Arnaud de Maytie assista en l'assemblée du clergé de 1599 dont il obtint un nouveau prêt d'argent pour les premiers besoins de son diocèse, il s'assura de la bienveillance du roi Henri IV et de nombreuses sympathies de la part de ses collègues dans l'épiscopat comme de l'évêque de Lescar, son ami Jean-Pierre d'Abbadie. Ces deux évêques pouvaient rentrer en Béarn (et Soule pour Arnaud de Maytie), par Coarraze où ils furent accueillis au château par un d'Albret (parent du roi) et purent célébrer en l'église leur première messe catholique, puis chacun en leur cathédrale.



Comme le nouvel évêque avait projet de rétablir le culte catholique au lieu de pèlerinage de Sarrance, la restitution de sa seigneurie de Moumour comme d'un ancien hôpital près de sa cathédrale que des protestants s'étaient attribués, la création de deux collèges (l'un pour Oloron et l'autre pour Mauléon), il eut besoin, avec son collègue de Lescar, de repartir sur les routes dès 1600 sur Paris puis Chambéry. Assistant en une nouvelle assemblée du clergé, il en obtint une subvention augmentée d'un secours annuel de 200 écus comme il sut s'attirer du roi Henri IV de nouvelles générosités pour son diocèse entièrement dévasté et ruiné, ne serait ce que la reconstruction des églises souletines avec ce nouveau style que fut celui des clochers trinitaires, la venue d'artistes pour les retables. Rappelons nous aussi comment il entreprit dès 1599 la construction de sa somptueuse demeure de style Renaissance à la sortie de Mauléon sur le territoire de Licharre, faisant face au château fort de Mauléon des protestants Jean IV et V de Belsunce (succédant à son père de 1595 à 1610) comme pour les narguer

C'était aussi l'époque de la Contre-réforme catholique et si son projet de création d'un collège à Mauléon fut empêché par la rivalité du collège d'Orthez, il réussit à faire venir en son diocèse des missions de jésuites avec deux prêtres du nouvel ordre (créé en 1534 par le Basque Ignace

## Arnaud de Maytie

de Loyola), puis deux franciscains pour propager la foi catholique. Il fit même venir le Barnabite palois Zacharie Colom (converti du protestantisme au catholicisme en devenant Père Fortuné en 1600) avec deux acolytes milanais et lorrain, qui, depuis Lucq de Béarn, se répandirent dans tout le diocèse jusqu'à faire que le protestantisme déclina (plus que 60 sur Oloron, 5 sur 600 maisons à Gan, et si peu en Soule si ce n'est chez les notables Béla, Belzunce à Mauléon...). Il arriva que, selon l'abbé Haristoy, des radicaux protestants réagirent en se laissant tenter par des attentats contre l'évêque de Maytie qui « courut les plus grands dangers entre Mauléon et Sauveterre ; dans un autre voyage à Paris, il vit des sectaires fonder sur lui l'épée à la main et il ne fallut rien moins que des secours venus à propos pour l'arracher à une mort certaine. » Il eut plus de chance que son protecteur, le roi Henri IV, victime de l'assassinat de Ravillac en 1610 à Paris.

L'année suivante, l'évêque Arnaud de Maytie ajouta à ses biens le titre d'abbé commendataire de l'abbaye de Saint-Pé-de-Bigorre le 11 mars 1611 et de l'abbaye Saint-Vincent de Lucq, ce qui lui permit de compenser les maigres ressources du diocèse dont une grande partie des biens restait encore entre les mains des réformés protestants. Au cours de son épiscopat, Arnaud de Maytie s'attacha à profiter de tous ces bénéfices pour réparer les destructions imputables aux réformés tant sur le plan matériel que spirituel.

Mais les protestants devaient profiter de la minorité du jeune roi Louis XIII (9 ans en 1610) pour réaffirmer leur puissance avant que le jeune monarque vint en la cathédrale St-André de Bordeaux pour se marier avec la jeune princesse espagnole Anne d'Autriche le 28 novembre 1615. L'évêque d'Oloron y était présent, recevant alors du roi le cadeau du très bel ouvrage d'heures que depuis, on peut voir en visite au château d'Andurain. Mais cette venue avait évidemment un autre but, obtenir du fils d'Henri IV le même soutien qu'il avait eu du père, et, deux ans après, un second édit de Fontainebleau, en date du 25 juin 1617, ordonnait le rétablissement du culte catholique dans tous les pays et lieux du Béarn, tout en reconnaissant aux protestants une somme égale à celle des biens catholiques qu'ils avaient à rendre à leurs propriétaires. Louis XIII eut à venir s'assurer de l'exécution de ses ordonnances royales à Pau le 15 octobre 1620 puis à Navarrenx le 18 octobre de la même année (juste avant l'approbation par le Conseil royal de l'Edit d'union définitive du royaume de la Navarre et du Béarn à la France). Ce fut à l'évêque de Maytie de célébrer la messe en l'église St-Germain de Navarrenx et, bien qu'il y eut encore des résistances, « un des derniers actes du glorieux et très illustre Arnaud de Maytie fut d'obtenir de Sa Majesté la grâce de la plupart des conjurés compromis dans l'affaire de Navarrenx », comme l'écrit l'abbé Haristoy.



Une page enluminée du livre d'Heures du Xve siècle offert à Arnaud de Maytie en 1615

Arnaud de Maytie fut homme de son temps, catholique intègre défendant aux risques de sa vie sa propre religion à une époque de fin de guerres de religion mais aussi grand seigneur prenant soin des siens qui connurent en son époque une ascension sociale importante : A la possession du très bel hôtel de Maytie construit par l'évêque, fut associée la charge de lieutenant de robe

## Arnaud de Maytie

longue assistant le capitaine-châtelain gouverneur de Soule depuis que le neveu aîné de l'évêque, Pierre-Arnaud de Maytie, licencié en droit, acheta en 1605 cette charge à Menaud d'Arraing. Quant à son neveu cadet et homonyme Arnaud II de Maytie (1588-1646), Arnaud I de Maytie obtint pour lui le 15 janvier 1618 qu'il devienne son coadjuteur avec le titre d'évêque de Beryte (et donc son successeur à l'évêché).

Si l'abbé Haristoy déclare qu'il mourut en 1623, Arnaud d'Andurain-Maytie comme dernièrement l'historien et professeur émérite à l'Université de Manchester, Joseph Bergin, spécialiste de l'histoire religieuse de la France aux XVe-XVIIe siècles (en particulier des institutions et haut personnel de l'Église sous Richelieu), dans *The Making of French Episcopate (1589-1661)* (Yale University Press, 1996), p. 670, attribuent ce décès en 1622, septembre ou octobre ?



1556 - 1583	CLAUDE RÉGIN
1590 - 1622	ARNAUD 1 <sup>er</sup> DE MAYTIE
1623 - 1646	ARNAUD II DE MAYTIE
1647	LOUIS DE RASSOMPIÈRE
1647 - 1652	PIERRE DE GASSION
1653 - 1658	JEAN DE MOSSENS-SANSON
1661 - 1681	ARNAUD-FRANÇOIS DE MAYTIE

article écrit par Joël Larroque et Marie-Laure Peyrot-de Souhy, février 2022